



Salaire Minimum

Par macbb

Bonjour a tous,

J'ai une petite question par rapport à mon contrat de travail et plus précisément sur le salaire minimum qui devrait être versé.

Je suis cadre au forfait jour (niv90) dans une entreprise dont la convention est celle du bâtiment. Cette entreprise est soumise aux 35h d'où ma question, comment calculer le salaire minimum ?

- Dois je partir du salaire indiqué dans la convention qui est de 2695 plus 10% pour le forfait. Problème, ce salaire est indiqué comme étant pour 39h.
Le résultat serait 2964.

- Dois faire le calcul 39h --> 35h avant de rajouter le forfait de 10%
Le résultat serait 2660.

Merci beaucoup pour votre aide

Cordialement,

Mac